

RECHERCHE DE PARASITES PAR TECHNIQUE D'AMPLIFICATION (PCR)

Conditions de prélèvement :

- Pneumocystose : Liquide de lavage broncho-alvéolaire, crachats, prélèvement trachéal protégé
- Toxoplasmose : liquide amniotique, humeur aqueuse, liquide de lavage broncho-alvéolaire
- Leishmaniose : sang veineux prélevé sur EDTA, moelle osseuse prélevée sur milieu de transport (à récupérer au laboratoire de Parasitologie-Mycologie), biopsie de moelle ou biopsie cutanée NON FIXEE, prélèvement dermique fait au laboratoire de Parasitologie-Mycologie de la Rabta.
- Microsporidiose : Selles fraîchement émises et rapidement acheminées au laboratoire de Parasitologie-Mycologie de la Rabta. Comme pour tout prélèvement de selles, l'utilisation de laxatifs, alimentation riche en résidu est à proscrire dans les jours qui précèdent.

Il est recommandé de faire 3 recherches à quelques jours d'intervalle.

Délais de rendu des résultats : sera précisé à la date de réception du prélèvement.